

# PLAN PAYSAGE DE LA CÔTIÈRE RHODANIE

04

→ FICHE RECOMMANDATIONS

## FAISONS DÉCOUVRIR LES RICHESSES DE NOTRE TERRITOIRE

### Objectifs

- METTRE EN VALEUR LES BELVÈDÈRES ET POINTS DE VUE DEPUIS LE COTEAU ET LE PLATEAU
- SÉCURISER ET VALORISER LES ROUTES EN BALCON QUI OFFRENT UN PANORAMA SUR LE GRAND PAYSAGE
- MAINTENIR LES VUES OUVERTES DEPUIS LES BOURGS

### Contexte

La beauté et la richesse de la coteière rhodanienne résident autant dans la qualité des paysages que dans la diversité des moyens d'y accéder.

Routes en balcon, belvédères, coursiers sur le coteau, vue depuis les plateaux jusqu'à l'intérieur des bourgs, de nombreux panoramas s'ouvrent sur la vallée.

Ces points de vue remarquables font, pour certains, déjà l'objet d'aménagements paysagers spécifiques. Il est essentiel de les préserver.

Afin de donner à voir des paysages de qualité, les projets de développement urbains doivent également prendre en compte l'échelle du grand paysage et de ses lignes structurantes pour y intégrer de nouvelles constructions, respectant notamment la volumétrie, le site d'implantation, les matériaux ou les cônes visuels ouverts existants.

→ Dans la lutte contre la banalisation et l'obstruction du paysage par le bâti, la préservation et la valorisation de ces paysages ouverts constituent donc des enjeux essentiels.

# METTRE EN VALEUR LES BELVÉDÈRES ET POINTS DE VUE DEPUIS LE COTEAU ET LE PLATEAU



Vue sur Ampuis depuis le coteau viticole de la Côte-Rôtie



Belvédère aménagé, site du village médiéval de Malleval (RD79)

## EXEMPLES DE MOBILIER ADAPTÉ : MODERNE, SIMPLE ET HOMOGENÈME

Le relief de la côtière rhodanienne offre de nombreux panoramas qu'il est essentiel de préserver pour offrir des vues ouvertes de qualité sur le grand paysage et éviter sa banalisation. Pour cela, il est nécessaire de :

- ▲ **sécuriser les belvédères existants** en requalifiant leurs abords ;
- ▲ **faciliter l'accessibilité aux sites pour tous**, et notamment aux points de vue privilégiés sur la vallée pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- ▲ **sécuriser les cheminements piétons** en aménageant des zones de stationnement à proximité ;
- ▲ **maintenir le paysage ouvert depuis les routes en balcon et les chemins remarquables** par la gestion de la couverture végétale ;
- ▲ **instaurer une gestion raisonnée des nouveaux espaces plantés** en bordure des sites pour faciliter leur entretien ;
- ▲ **préserver l'ambiance rurale et intimiste des espaces aménagés**, respecter « l'esprit des lieux » en proposant des projets d'aménagements propres à chaque site ;
- ▲ **définir une signalétique cohérente et harmonieuse à l'échelle du territoire** en s'appuyant sur la Charte signalétique et d'interprétation du Parc naturel régional du Pilat (matériaux, contenus, respect de l'identité locale, etc.).



Exemples de mobiliers adaptés au contexte rural - site du Cap Fagnet (Folius)

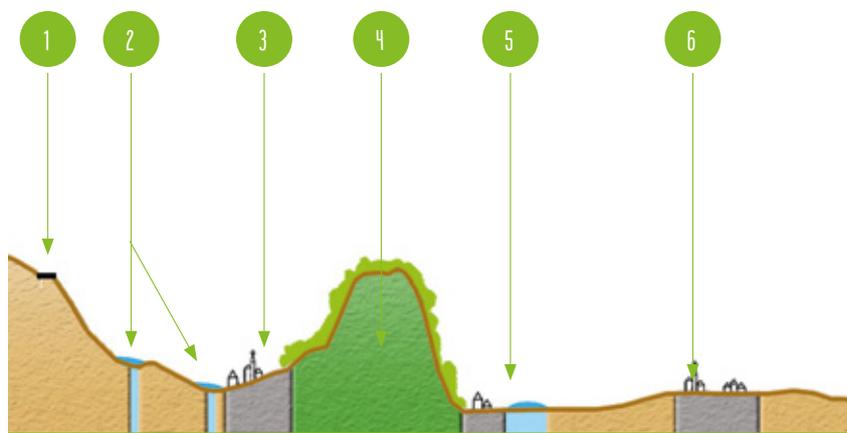
# **SÉCURISER ET VALORISER LES ROUTES EN BALCON QUI OFFRENT UN PANORAMA SUR LE GRAND PAYSAGE**

La diversité des paysages de la côtère rhodanienne s'apprécie aussi depuis les axes de communications majeurs, les voies et chemins secondaires. Ces routes « en balcon » traversent le coteau viticole et franchissent des ravins structurants le paysage, offrant des vues remarquables sur les terrasses et sur le fleuve.

Pour préserver leurs qualités, certaines actions simples peuvent être engagées par les communes et/ou les gestionnaires de voiries :

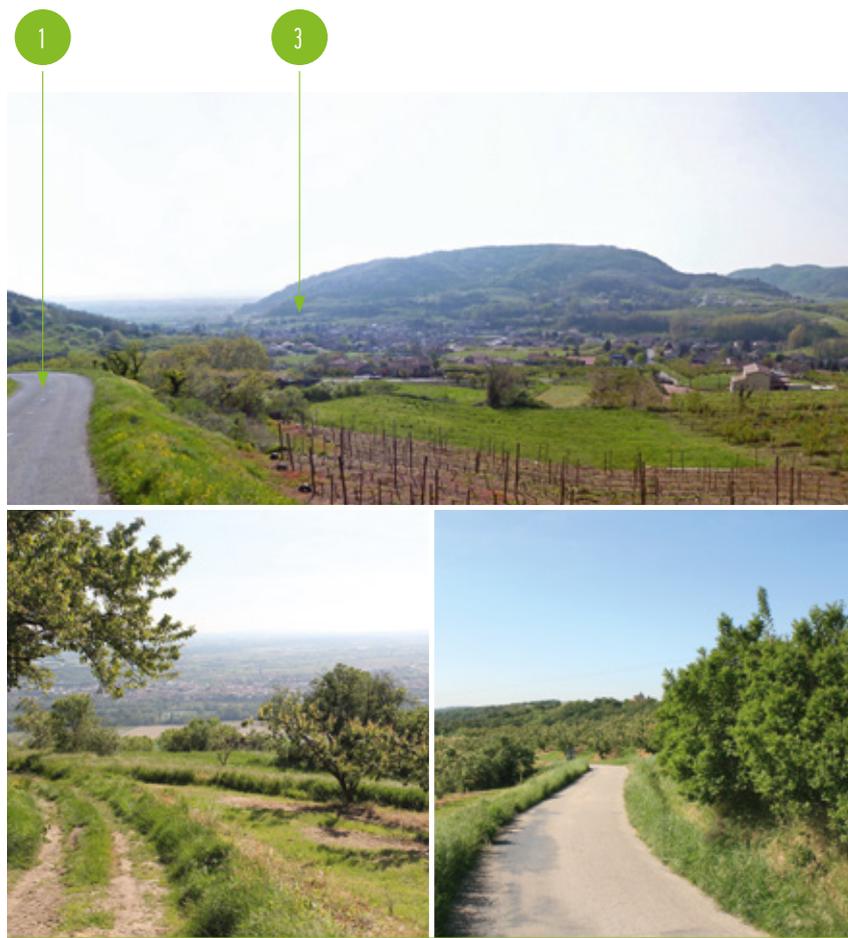
- ▲ **maintenir les abords des routes et chemins dégagés** en favorisant une gestion raisonnée des espaces plantés pour en limiter l'entretien ;
- ▲ **préserver les fenêtres et linéaires existants** sur des vues prédéfinies en rendant inconstructibles leurs abords dans une logique de covisibilité ;
- ▲ **adapter le mobilier des abords immédiats** au caractère des lieux (garde-corps, signalétiques, parapets, etc.) ;
- ▲ **protéger la biodiversité des accotements enherbés** en privilégiant un fauchage raisonné et différencié favorisant l'intégration paysagère des infrastructures et l'amélioration du cadre de vie, tout en garantissant la sécurité des usagers et l'optimisation des coûts d'entretien ;
- ▲ **s'appuyer sur ces itinéraires pour promouvoir le développement touristique sur le thème du vin et de la vigne** en s'inscrivant dans la démarche « Label Vignobles & Découvertes ».

## EXEMPLES DE ROUTES ET CHEMINS OUVERTS SUR LE GRAND PAYSAGE



**RD 406, exemple de route en belvédère sur le grand paysage**

- ① RD406
- ② Ruisseau de Plansonnet
- ③ Saint-Désirat
- ④ Le Châtelet
- ⑤ Rhône
- ⑥ Le Creux de la Thine



**Trois types d'itinéraires à préserver pour garantir la découverte du territoire par le paysage (routes départementales, réseau secondaire et sentiers) (ex : environs de Saint-Désirat)**

# MAINTENIR LES VUES OUVERTES DEPUIS LES BOURGS

De nouveaux quartiers se développent en rebord de plateau et referment parfois certains cônes ou tronçons visuels remarquables en privatisant les vues. Afin d'assurer l'intégration paysagère de ces nouveaux bâtiments à l'échelle du grand paysage et d'offrir à tous les habitants un cadre de vie de qualité, les projets d'aménagement doivent prendre en compte ces respirations paysagères :

- ▲ valoriser et protéger les vues ouvertes en les recensant et en les caractérisant dans les documents d'urbanisme ;
- ▲ contribuer à sécuriser la vocation agricole des parcelles stratégiques afin de les préserver durablement de toute urbanisation (ex : création Zone Agricole Protégée - ZAP) ;
- ▲ penser à la qualité du paysage vue depuis l'autre rive.

## VUES MAJEURES DEPUIS SAINT-PIERRE-DE-BŒUF SUR LE GRAND PAYSAGE ET LA SILHOUETTE DE BOURG



Extrait de la carte des orientations paysagères (ex de Saint-Pierre-de-Boeuf)

## VUES DEPUIS LES CENTRES-BOURGS ET COVISIBILITÉS EST/OUEST ET NORD/SUD

Vue depuis le tertre de  
Tupin-et-Semons  
à valoriser



Extrait de la carte des orientations paysagères (ex de Tupin-et-Semons)

### NOS PARTENAIRES

- Gestionnaires de voiries (Conseil départemental, RFF, CNR, Communauté de communes)
- Communauté de communes
- Maison du tourisme
- Parc naturel régional du Pilat

### POUR ALLER PLUS LOIN

- « La Charte signalétique du Pilat », Parc naturel régional du Pilat [www.parc-naturel-pilat.fr](http://www.parc-naturel-pilat.fr)
- « Label Vignobles et Découvertes » [www.condrieu-coterotie.com](http://www.condrieu-coterotie.com)